

Soit dit en passant, je suppose que personne au Sénat ne sera surpris d'apprendre que nous aurions pu nous entendre depuis longtemps avec le Québec, et même avec le gouvernement séparatiste de René Levesque, si nous avions offert au Québec le droit de veto. Il n'y a donc pas de quoi en faire tout un plat puisque le gouvernement actuel a cédé bien davantage en faisant cadeau du pouvoir de dépenser dans de nombreux secteurs, à tel point qu'il n'existera plus de norme nationale dans certains programmes à l'avenir.

Le sénateur Murray: Tout de même!

Le sénateur Olson: Le sénateur Murray doit bien se rendre compte, la nature humaine étant ce qu'elle est, que les provinces choisiront la compensation financière. Qu'il s'agisse de l'Alberta, du Québec et de l'Ontario, et même si la chose est plus difficile dans le cas des provinces plus petites, si on propose aux provinces l'alternative d'instaurer un programme créé par le gouvernement fédéral ou de recevoir une compensation financière, elles choisiront à tout coup les gros sous.

Le sénateur Murray: Et puis?

Le sénateur Olson: Et puis nous n'aurons plus de programmes qui correspondront à une norme nationale minimale, ce qui, pour moi, constitue une tragédie.

Le sénateur Murray: Il est clair que vous ne comprenez pas le texte.

Le sénateur Roblin: Que fait-on de la Loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis?

Le sénateur Olson: J'en tiens compte. Lorsque nous avons adopté le système de financement global, les provinces en ont été à juste titre très satisfaites mais nous avons constaté qu'il comportait certaines irrégularités puisqu'en dépit de l'accord de financement à parts égales, certaines provinces recevaient plus de 100 p. 100 des coûts de certains programmes notamment pour l'enseignement postsecondaire. Même certaines provinces riches recevaient entre 85 et 90 p. 100 du coût des programmes d'enseignement postsecondaire. Donc, je sais que le système n'a pas fonctionné.

Le sénateur Roblin: Peut-être pourrions-nous adopter une mesure rétroactive et corriger quelques-unes de vos erreurs.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, tout ce que je veux, c'est m'assurer que le Parlement du Canada ne commet pas d'erreurs impossibles à corriger. Par conséquent, je crois que le Sénat devrait assumer ses responsabilités et former un comité qui convoquerait tous les témoins qu'il désire. Je suppose que ce comité souhaiterait entendre l'honorable sénateur Murray en dépit du fait que nous avons la possibilité de lui poser des questions sur ce sujet ici-même. Cependant, le comité voudrait vraisemblablement entendre d'autres personnes. Il inviterait peut-être les premiers ministres provinciaux pour savoir s'ils sont prêts à renoncer à leur droit de veto lors de la deuxième ronde de négociations.

Le sénateur Barootes: Ils ont déjà accepté.

Le sénateur Olson: Ils ont accepté mais j'aimerais savoir si l'on peut se fier à la déclaration faite il y a quelques minutes par le sénateur Murray. Je me demande si le premier ministre Bourassa a vraiment accepté de signer l'accord en échange d'un droit de veto qui serait à court terme mais qui serait

remis à l'ordre du jour d'une prochaine conférence. Telles risqueraient d'être les conséquences de ce qu'il vient de dire. Je lui ai demandé directement s'il figure à l'ordre du jour. Il m'a répondu qu'il ne le pensait pas, que d'autres questions y figuraient.

• (1520)

Je ne comptais pas faire un long discours. Je voulais simplement que le sénateur Murray et d'autres sénateurs sachent à quel point cette affaire me préoccupe. Je ne pense pas que le Canada devrait avoir les mains liées, mais je ne crois pas que nous puissions l'éviter, si nous approuvons cet accord. Par conséquent, le Sénat devrait assumer ses responsabilités et faire le nécessaire pour agir de manière responsable.

Le sénateur Murray: Le sénateur me permettrait-il de lui poser une question?

Le sénateur Olson: Avec grand plaisir!

Le sénateur Murray: Le sénateur a émis deux réserves au sujet de cet accord: la première tient du fait que la liste des sujets nécessitant l'unanimité pour modifier la constitution a été allongée; et l'autre découle de la disposition relative aux nouveaux programmes de partage des coûts dans des domaines exclusivement du ressort des provinces.

Le chef de son parti, M. Turner, a déjà annoncé que, en dépit de diverses réserves qu'il peut avoir, ou des améliorations qu'il estime devoir y être apportées, il demeure que l'exploit réalisé par le biais de cette résolution constitutionnelle est important; voilà pourquoi lui-même et ses collègues voteront à la fin de la journée, si nécessaire, en faveur de la résolution dans son libellé actuel. Est-ce aussi la position du sénateur Olson?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je suppose que je peux prendre encore une dizaine de minutes pour répéter ma position, que je croyais cependant avoir déjà exposée clairement et de manière succincte. Je vois le piège que le sénateur Murray cherche à me tendre, mais je suis rusé comme un vieux renard: j'ai suffisamment d'expérience pour savoir que l'on ne se laisse pas prendre à ce genre de piège et j'éviterai de le faire.

Son Honneur le Président pro tempore: Quelqu'un propose-t-il l'ajournement du débat?

Le sénateur MacEachen: Honorables sénateurs, je proposerais l'ajournement.

Son Honneur le Président pro tempore: L'honorable sénateur MacEachen propose, avec l'appui de l'honorable sénateur Firth, que le débat sur la motion soit ajourné jusqu'à la prochaine séance du Sénat.

Le sénateur MacEachen: Honorables sénateurs, je crois que nous ferions mieux de clarifier cette procédure avant de poursuivre.

Le sénateur Roblin: Je me demande si nous devrions ajourner le débat dans les circonstances actuelles étant donné que certains problèmes pourraient surgir ensuite compte tenu de la décision qui sera rendue. Je crois que la motion doit demeurer au *Feuilleton* sans ajournement tant que la Présidence n'aura pas statué.